

Communiqué du liquidateur du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Envoi de la Circulaire n° 2 du liquidateur de SAirGroup aux créanciers – Dividende concordataire estimé: 2,5 % à 15,7 %**

Küsnacht-Zurich, le 30 juin 2004. Par courrier d'hier, le liquidateur de SAirGroup Karl Wüthrich, Wenger Plattner, a envoyé sa Circulaire n° 2 aux créanciers de la société. La Circulaire figure dès à présent sur le site web du liquidateur ([www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)). Au cours des prochaines semaines, des circulaires seront également envoyées aux créanciers des sociétés SAirLines, Swissair Schweizerische Luftverkehr AG et Flightlease AG.

Dans sa Circulaire, le liquidateur rend compte de son activité. Il montre que la réalisation des biens immobiliers à l'étranger rencontre des difficultés car, depuis la restructuration du groupe Swissair au printemps 1997, la situation n'est pas claire en ce qui concerne les droits de propriété dans ce domaine. La Circulaire donne en outre des informations sur les négociations complexes menées lors de la vente de divers actifs. Par ailleurs, elle expose les mesures prises pour examiner d'éventuelles prétentions en matière de responsabilité ainsi que d'éventuelles prétentions révocatoires. Dans ce contexte, il est notamment question de l'action révocatoire portant sur un montant de CHF 46 millions intentée devant le Tribunal de commerce de Zurich à l'encontre de KPMG LLP, Londres, ainsi que de KPMG & Audit Plc., Londres, et de KPMG Klynveld Peat Marvick Goerdeler SA, Zurich.

Les travaux de préparation de l'état de collocation ont débuté depuis un certain temps. L'état de collocation devrait être mis à la disposition des quelque 15 600 créanciers pour consultation en 2005. Auparavant, il est prévu d'émettre un nouvel appel facultatif relatif aux obligations en CHF ainsi qu'aux créances au titre de la garantie sur les obligations en USD et EUR.

Un état des actifs de la société au 31 décembre 2003 est joint à la Circulaire. Il en ressort que le dividende concordataire pour les créances de 3<sup>ème</sup> classe devrait évoluer dans une fourchette estimative comprise entre 2,5 % et 15,7 %.

La prochaine Circulaire aux créanciers est prévue pour l'automne 2004.

\*\*\*

**Pour de plus amples informations**

- Site web du liquidateur: [www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 043 222 38 00, fax 043 222 38 01